



[Communiqué] Candidat·e-s aux élections, engagez-vous pour les bibliothèques !

Paris, le 14 février 2020

À l'occasion des élections municipales, l'Association des Bibliothécaires de France interpelle les candidat·e-s aux élections municipales sur la place indispensable des bibliothèques dans les politiques publiques.

La bibliothèque est le premier équipement culturel de proximité en France avec 16 500 lieux répartis sur tout le territoire. Il est souvent le seul équipement culturel. Jamais isolée, la bibliothèque s'inscrit dans des réseaux locaux, départementaux et nationaux, afin de partager leurs documents ou de mutualiser leurs activités au service des populations de leur territoire.

Les bibliothèques sont en accès libre, gratuites et ouvertes à tou·te·s. Les publics peuvent y consulter librement livres ou magazines, écouter de la musique, visionner des films, apprendre une langue, faire leur devoir ou étudier en groupe, assister à un spectacle ou à une conférence, etc. Leur champ d'action est multiple et diversifié.

Les bibliothèques forment tous les publics et favorisent l'apprentissage tout au long de la vie : du bébé lecteur qui se familiarise avec le livre et les histoires, du senior qui apprend l'usage d'Internet, en passant par les étudiant·e-s qui travaillent sur place ou accèdent aux revues scientifiques.

La bibliothèque accompagne tous les publics vers le numérique. L'accès à Internet et aux ressources en ligne est fondamental aujourd'hui, tant pour l'ensemble des démarches administratives ou pratiques que pour la recherche académique ou la découverte culturelle.

L'ABF engage les candidat·e-s à soutenir et développer la bibliothèque, voire à favoriser l'émergence de bibliothèques dans les zones blanches et encourager la mise en réseau afin de renforcer la qualité du service rendu à la population.

[Télécharger le communiqué](#)



91%
DES FRANÇAIS-ES
METTENT MOINS
DE 30 MINUTES
POUR SE RENDRE DANS
UNE BIBLIOTHÈQUE.
ET VOUS ?

www.abf.asso.fr